



Académie de droit de l'environnement de l'UICN
RAPPORT ANNUEL 2008-09



Académie de droit de l'environnement de l'UICN

Université d'Ottawa
www.iucnael.org

Table des matières

Message du président.....	2
Message du Secrétariat.....	4
Le conseil d'administration : définir les orientations.....	5
Comités de l'Académie.....	6
Enseignement et renforcement des capacités	
Recherche	
Comités opérationnels	
Conférences, ateliers et réseaux.....	8
Les membres de l'Académie.....	11
Activités du Secrétariat.....	11
Rapports avec l'UICN.....	13
Rapport financier.....	13
Reconnaissance de soutien financier.....	13
Annexe I : Résultats pour l'exercice financier.....	15
Annexe II : Membres du Conseil d'administration de l'Académie de l'UICN, 2008-2009....	16
Annexe III : Comités de l'Académie.....	19
Annexe IV : Liste des institutions membres.....	20

Le présent rapport a été préparé par le Secrétariat de l'Académie de droit de l'environnement de l'UICN. Les locaux du Secrétariat sont mis à sa disposition par la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa à Ottawa, au Canada.

Contacts :

Secrétariat

57 Louis Pasteur, Pavillon Fauteux, Faculté de droit, Université d'Ottawa, Ottawa, Canada K1N 6N5

+1 613 562 5800 poste 3245

iucnael@uottawa.ca

Message du président



Rob Fowler, président du conseil d'administration de l'Académie de droit de l'environnement de l'UICN

Lors du sixième colloque de l'Académie de droit de l'environnement de l'UICN tenu à Mexico en novembre 2008, notre distinguée présidente, la professeure Dinah Shelton, a fait observer que, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, le nombre de réfugiés environnementaux sur notre terre a dépassé celui des réfugiés qui fuient les conflits et les diverses formes de persécution. Je ne puis m'empêcher de faire un lien entre cette remarque et une autre première dans l'histoire de l'humanité récemment observée, à savoir le changement dans les tendances de peuplement qui a conduit à ce qu'une majorité d'êtres humains deviennent des citoyens. Si les prédictions scientifiques les plus récentes sur l'élévation du niveau des mers liée aux changements climatiques au cours de ce siècle s'avèrent correctes, ces deux tendances pourraient alors interagir de manière catastrophique, particulièrement dans certaines des villes côtières les plus grandes et qui s'accroissent le plus vite dans des pays tels que le Bangladesh et la Chine.

On ne peut s'empêcher d'avoir un fort pressentiment négatif quant au futur de la terre, et tout particulièrement quant à la place de l'espèce humaine sur celle-ci. Comme nous l'avons également noté l'an passé lors de notre sixième colloque consacré au thème de la réduction de la pauvreté et de la protection de l'environnement, aucun de ces objectifs n'a été atteint en dépit des efforts intensifs déployés au cours des quarante dernières années. Les participants au colloque ont convenu pour une large part qu'il n'y a plus lieu plus d'envisager ces objectifs de manière séquentielle, en recherchant la croissance économique sans tenir compte, en même temps, de la protection de la qualité de l'environnement. Comme le montrent les négociations actuelles sur les changements climatiques, il est nécessaire de parvenir à un nouveau consensus parmi l'ensemble des nations sur l'engagement collectif requis pour atteindre ces objectifs connexes, dans le cadre d'une responsabilité à la fois commune et distincte.

Il est inspirant de voir la communauté internationale des experts du droit de l'environnement se rencontrer sous la bannière de l'Académie pour débattre de ces enjeux fondamentaux. Cette année, à Wuhan, en Chine, nous porterons notre attention sur un autre défi essentiel, celui du rapport entre la bonne gouvernance environnementale et le développement durable. L'Académie offre une occasion unique aux juristes les plus experts en matière de droit de l'environnement de

se réunir lors de son colloque annuel pour discuter de ces questions. De manière tout aussi importante, l'Académie se consacre au développement des capacités d'enseignement et à la recherche d'avant-garde en droit de l'environnement, par l'entremise de ses nombreuses autres activités.

Nous ne devrions pas sous-estimer l'importance du rôle que peuvent jouer des juristes compétents et engagés à l'égard du droit de l'environnement, dans la recherche d'un nouveau consensus sur les objectifs de protection de l'environnement et de réduction de la pauvreté. Depuis les négociations dans les rencontres internationales jusqu'aux délibérations des parlements nationaux sur l'adoption de lois nouvelles, en passant par la mise en œuvre des règles environnementales et le contrôle de leur application, ainsi que la participation effective du secteur privé et de la société civile dans l'élaboration des politiques et la prise des décisions touchant à l'environnement, les spécialistes du droit de l'environnement constituent une ressource essentielle. Le besoin d'une telle expertise n'a jamais été aussi grande et il appartient à l'Académie d'accroître dans une large mesure la capacité des facultés de droit du monde entier à préparer les juristes à assumer ces rôles importants.

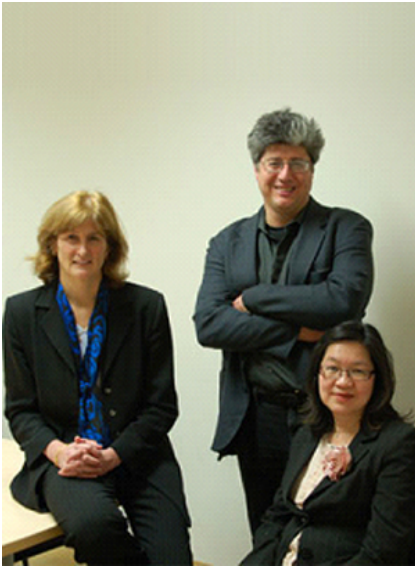
Dans le même temps, grâce à ses centaines d'universitaires provenant des quatre coins du globe qui appartiennent à plus d'une centaine d'institutions membres, l'Académie offre la possibilité de partager les enseignements et de contribuer aux dialogues nationaux et internationaux sur le droit et les politiques en matière environnementale, grâce à leurs recherches et à leurs publications. L'Académie jouit d'une position unique pour assumer un rôle de coordination, en rassemblant à cette fin les juristes des régions développées et en développement.

Nous devons maintenir le « budget de l'espoir » et éviter d'être dépassés par l'ampleur des défis auxquels nous sommes confrontés. Je crois que l'Académie peut jouer un rôle important et constructif dans l'élaboration de ce nouveau consensus, en prônant la collaboration et le renforcement des capacités parmi les juristes, et en travaillant avec d'autres acteurs majeurs tels que la Commission de droit de l'environnement de l'UICN et le Centre de droit de l'environnement de Bonn. La nécessité d'entreprendre ces tâches n'a jamais été aussi pressante.



Juillet 2009

Message du Secrétariat



Carolyn Farquhar, gestionnaire; Yves Le Bouthillier, directeur; Winnie Carruth, gestionnaire administrative, Secrétariat, Académie de droit de l'environnement de l'UICN, Ottawa

Le présent rapport marque l'écoulement de trois années depuis l'établissement du Secrétariat de l'Académie de l'UICN à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Forte d'une large base composée de membres provenant de l'ensemble des régions du monde, de la réussite de la tenue de cinq colloques internationaux, et d'une liste croissante d'initiatives et de projets menés à bien dans les domaines de la recherche et de l'enseignement, l'Académie avait cinq objectifs importants pour l'exercice 2008-2009 :

- par le biais de son conseil d'administration nouvellement élu, définir ses orientations stratégiques pour les prochaines années et assurer sa bonne gouvernance;
- procurer une assise financière solide au Secrétariat et à l'Académie, grâce au financement de projets et à la mise en place d'un soutien permanent provenant de divers donateurs pour son fonctionnement général;
- accroître le nombre d'institutions membres de l'Académie et faire activement participer nos membres (universitaires) aux travaux de l'Académie, au moyen d'un dialogue électronique et en face-à-face;
- lancer des initiatives pour tirer parti des connaissances et de l'expertise de nos membres, et communiquer ces ressources à l'ensemble des membres de l'Académie, ainsi qu'à un groupe croissant de partenaires au sein du gouvernement, des ONG et des centres d'excellence;
- faire équipe avec les membres institutionnels pour mettre au point et organiser des événements majeurs, dont une conférence sur les changements climatiques dans les pays en développement et le colloque annuel de Mexico.

Comme le présent rapport l'indique, la réalisation de ces objectifs a connu des avancées considérables au cours de l'exercice 2008-2009, qui placent l'Académie dans une position forte pour poursuivre sa mission fondamentale de promotion de l'enseignement et de la recherche en droit de l'environnement à travers le monde.

Le conseil d'administration : définir les orientations

Le conseil d'administration de l'Académie a conclu une année couronnée de succès. Avec la tenue de sa réunion inaugurale à l'Université d'Ottawa en avril 2008¹, le conseil a mené deux réunions en face-à-face au cours du l'exercice 2008-2009 du programme.

Le conseil d'administration s'est réuni à Mexico en novembre 2008, en parallèle au sixième colloque annuel de l'Académie. La réunion d'une journée, consacrée en particulier à la stratégie financière et la levée de fonds, a également examiné les rapports de chacun des comités.

Le conseil a tenu sa deuxième séance plénière à l'Université de Maastricht, aux Pays-Bas, en mai 2009. La session a constitué l'occasion d'examiner d'importantes initiatives entreprises par l'Académie au cours de l'exercice précédent, tant du point de vue de la définition et la mise en œuvre des programmes que des stratégies opérationnelles.

Élection partielle

À la fin de l'année 2008, l'Académie a tenu une élection visant quatre membres du conseil d'administration. En conséquence, Robert Fowler (Océanie) et Gilberto Rincon (Amérique du Sud) ont tous deux été réélus à titre de membres du conseil. Deux nouveaux membres, Wang Xi (Asie du Nord) et Bharat Desai (Asie du Sud et de l'Ouest) ont été élus dans des régions nouvellement reconfigurées, portant le nombre total de membres élus à dix.

Cette élection partielle a été tenue tout juste un an après la première élection de l'ensemble des membres du Conseil, durant laquelle les membres avaient été nommés pour des mandats d'un, deux ou trois ans, de manière à assurer la continuité au sein du conseil. Il a été jugé que les deux régions reconfigurées, approuvées par le conseil lors de sa réunion à Mexico, reflétaient une représentation du monde plus rationnelle.

¹ Lors de cette session de trois jours, le conseil a examiné les différents aspects du fonctionnement de l'Académie. Cela a notamment abouti à la confirmation des comités sur la recherche et sur l'enseignement et le renforcement des capacités qui avaient été constitués lors de l'exercice précédent, ainsi que la création de trois comités opérationnels, consacrés aux finances et à la levée de fonds, aux membres et au site Internet de l'Académie.

Comités de l'Académie

Enseignement et renforcement des capacités

Ce comité est coprésidé par Lye Lin Heng, de la National University of Singapore (Singapour) et Karen Bubna-Litic, de la University of Technology Sydney (Australie), et compte neuf autres universitaires (énumérés à l'annexe III). Le comité a joué un rôle essentiel dans le cadre des initiatives suivantes.

Enquête

Une enquête sur les besoins en matière d'enseignement et de renforcement des capacités a été menée parmi les institutions membres de l'Académie au début de l'année 2008. Les résultats de celles-ci ont été présentés dans un rapport sommaire qui a été affiché sur le site Internet de l'Académie. Karen Bubna-Litic et Gilberto Rincón ont préparé le rapport de l'enquête, avec l'aide du Secrétariat. Cinquante réponses ont été reçues, dont 27 provenant de pays en développement et d'économies en transition et 23 de pays développés.

L'enquête portait sur trois domaines : la question de savoir si le droit de l'environnement constitue une matière obligatoire pour l'institution répondante, l'étendue des besoins des institutions membres en matière de capacités d'enseignement, et leur perception de l'intérêt d'accroître le recours aux technologies de visioconférence pour enseigner le droit de l'environnement.

L'enseignement du droit de l'environnement et du climat

Le comité a fait du renforcement des capacités globales d'enseignement du droit de l'environnement sa principale priorité. Il a déployé d'importants efforts afin d'élaborer une trame de cours pour former les professeurs sur la manière de concevoir et de donner un cours de droit de l'environnement dans le cadre d'un cursus de droit. L'objectif est de donner ce cours « d'enseignement aux enseignants » dans plusieurs régions au cours du prochain exercice.

Les travaux se sont également poursuivis sur un projet semblable dans le domaine en plein essor du droit des changements climatiques, dont l'objet initial a consisté à compiler des programmes de cours et des ressources connexes et à les afficher sur le site Internet de l'Académie.

Programme de cours sur la conformité aux accords et le contrôle de leur application

L'Académie a achevé une étape majeure en mettant au point le projet relatif à la conformité aux accords environnementaux multilatéraux et au contrôle de leur application. Ce projet, appuyé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, a donné lieu à l'élaboration d'un manuel de l'enseignant et de présentations sous forme de diapositives qui peuvent être utilisés par les professeurs de droit pour réaliser un projet expert sur ce thème important. La prochaine étape du projet consiste à élaborer une stratégie pour dispenser des versions pilotes de ce programme dans plusieurs pays.

Recherche

Le comité sur la recherche était coprésidé par Benjamin Richardson de la Faculté de droit Osgoode Hall (Canada) et Willemien du Plessis de la North-West University (Afrique du Sud). Le comité est composé de huit autres universitaires, énumérés à l'annexe III. Le comité a assumé un rôle de premier plan et un rôle de conseil permanent à l'égard des initiatives suivantes :

Le droit du climat dans les pays en développement : conférence et compte-rendu

L'Académie de l'UICN et l'Université d'Ottawa ont accueilli la conférence intitulée *Le droit en matière de changement climatique dans les pays en développement. Après 2012 : les perspectives des hémisphères nord et sud* qui s'est tenue à Ottawa en septembre 2008 (cette conférence est décrite de manière plus approfondie ci-dessous). En outre, le professeur Richardson a dirigé la publication d'une sélection des meilleures études de la conférence. Ce livre sera édité par Edward Elgar Publishing en novembre 2009.

Revue électronique de droit de l'environnement

La revue électronique de l'Académie sera lancée dans la seconde moitié de l'année 2009. Cette revue de droit de l'environnement, de style magazine, sera librement accessible sur Internet et fera part des développements en matière de droit et de politiques à l'échelle internationale. Le comité a collaboré avec le Secrétariat pour nommer un comité éditorial composé de six membres, qui sera présidé par Alexander (Sandy) Paterson, de l'Université de Cape Town (Afrique du Sud) et Karen Morrow, de l'Université de Swansea (Royaume-Uni). Les membres du comité sont indiqués à l'annexe III.

Prix d'excellence

Le conseil d'administration a approuvé une proposition visant l'octroi par l'Académie de deux prix annuels pour récompenser les parcours universitaires remarquables en droit de l'environnement, qui seront annoncés lors de chaque colloque annuel.

Enquête et base de données en matière de recherche

Une enquête a été menée auprès du corps professoral des institutions membres de l'Académie au début de l'année 2009, dans le but de créer une base de données électronique contenant des renseignements portant sur les intérêts de recherche et les publications des répondants. La base de données constituera un outil précieux pour aider les professeurs et les étudiants à collaborer avec leurs pairs pour la réalisation de projets de recherche et d'initiatives universitaires connexes.

Comités opérationnels

Le conseil d'administration a mis sur pied trois importants comités afin qu'ils collaborent étroitement avec le directeur et la gestionnaire du Secrétariat, pour définir les priorités dans leurs domaines respectifs. Ces comités sont les suivants :

- Membres de l'Académie : Gilberto Rincon (président), Irina Krasnova, Ben Boer (Sydney University)
- Site Internet : Michael Kidd (président), Marjan Peeters, John Bonine (University of Oregon)
- Finances et levée de fonds : Rob Fowler (président), David Hodas, José Juan González, Dick Ottinger (Pace University)

Ces comités se sont réunis régulièrement par visioconférences et remettent des rapports d'avancement au conseil d'administration.

Conférences, ateliers et réseaux

Droit et politiques relatifs aux aires protégées

En juin 2008, l'Académie de l'UICN a organisé un atelier international sur le droit et les politiques relatifs aux aires protégées, ainsi qu'une réunion du groupe de travail conjoint sur les aires protégées de la CDE (Commission du droit de l'environnement) et de la CMAP (Commission mondiale des aires protégées). Les réunions ont porté sur la recherche entreprise avec le soutien du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada accordé à l'Université d'Ottawa en 2007.



Séance plénière, Droit du climat dans les pays en développement, septembre 2008, Université d'Ottawa (photographie : Kurt Andrews)

Conférence sur le droit du climat dans les pays en développement

L'Académie a accueilli une conférence d'avant-garde intitulée « *Le droit en matière de changement climatique dans les pays en développement. Après 2012 : les perspectives des hémisphères nord et sud* » en septembre 2008. Plus de 150 participants provenant de 30 pays ont pris part à des sessions abordant différents enjeux en matière de droit et de politiques concernant l'élaboration du droit sur les changements climatiques. Cette conférence bilingue a rassemblé d'éminents professeurs de droit de l'environnement venus du monde entier. Les sessions ont apporté un précieux éclairage sur les défis auxquels sont confrontés les pays en développement pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter.



Mary Simon, présidente, Inuit Tapiriit Kanatami et le professeur William Rees, intervenants principaux, droit du climat dans les pays en développement, septembre 2008, Université d'Ottawa (photographie : Kurt Andrews)

Sixième colloque annuel et collegium à Mexico

Le sixième colloque annuel de l'Académie de l'UICN s'est tenu en novembre 2008 à Mexico sur le thème de *la réduction de la pauvreté et la protection de l'environnement*. Ce thème a été organisé sous la direction très efficace du Dr. José Juan González Marquez de la Universidad Autonoma Metropolitana.



Le groupe d'experts du sixième colloque annuel : José Juan González, président du sixième colloque annuel; Marcelo Ebrard Casaubón, gouverneur du district fédéral de Mexico; Nicholas Robinson, Pace University et président fondateur de l'Académie, Mexico, novembre 2008 (photographie : Robert Percival)

Plus de deux cent participants ont pris part au colloque qui a réuni pendant cinq jours des intervenants distingués provenant du monde universitaire, de la magistrature, des organismes non gouvernementaux ou occupant des fonctions de direction au sein des institutions gouvernementales, de la sphère politique et du secteur privé. Ces intervenants ont apporté une grande diversité de points de vue et d'expériences sur les thèmes de la conférence. Le compte-rendu de ce colloque sera publié par Edward Elgar en 2010.



Visite de terrain à « Los Dinamos », à Mexico, au cours du sixième colloque annuel, novembre 2008 (photographie : Robert Percival)

Lors du collegium (AGM) tenu au cours du colloque, l'Académie a souligné la contribution et le dévouement de ses deux directeurs fondateurs, la professeure Jamie Benidickson de l'Université d'Ottawa et le professeur Ben Boer de l'Université de Sydney, au cours des trois précédents exercices. L'Académie a également reconnu le leadership et la vision du professeur Nicholas Robinson, de la Pace University et président fondateur de l'Académie de l'UICN, lors d'une cérémonie au collegium.

Au cours du collegium, des modifications aux règlements administratifs de l'Académie ont été approuvées, relativement à la composition du conseil d'administration (pour ajouter des membres régionaux) et afin de limiter à deux le nombre de mandats des membres du conseil et de modifier la définition d'« institution membre » pour y inclure les établissements de recherche consacrés principalement au droit de l'environnement. Des modifications aux critères d'adhésion à titre de membre ont également été approuvées afin de faciliter les demandes d'adhésion des facultés de droit des pays en développement.

Réseau de connaissances sur le droit des ressources naturelles et la gouvernance

En partenariat avec le ministère fédéral des ressources naturelles du Canada, Ressources naturelles Canada, l'Académie de l'UICN a entrepris un projet majeur visant à constituer et à gérer un réseau de connaissances axé sur le droit et les politiques en matière de ressources naturelles. Le réseau a rassemblé sept facultés de droit et instituts de recherche du Canada en mettant l'accent sur le dialogue et les échanges sur les questions liées au droit, aux politiques et à la gouvernance en matière environnementale. Le réseau sera étendu aux participants de l'extérieur du Canada et fera la promotion du partage des connaissances et de l'expertise au moyen d'un dispositif situé sur Internet.

Les membres de l'Académie

À la fin de l'exercice, le nombre de membres institutionnels de l'Académie a été porté à 108 (voir l'annexe IV). Nos efforts ont été concentrés sur l'accroissement des adhésions dans les régions du monde qui étaient sous-représentées, et le renforcement du contact régulier avec les personnes physiques membres au sein de ces institutions. L'académie a également élaboré des documents publicitaires dans les quatre langues de l'Académie de l'UICN, l'anglais, le chinois, le français et l'espagnol. Ces documents seront importants pour le recrutement de nouveaux membres et pour la communication avec les différents partenaires de l'Académie, au Canada et dans le reste du monde.

Activités du Secrétariat

Le Secrétariat a passé la majeure partie de l'exercice sous la direction du professeur Yves Le Bouthillier de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Carolyn Farquhar, gestionnaire du Secrétariat, joue un rôle essentiel en ce qui a trait aux activités de l'Académie portant sur les finances et la levée de fonds, ainsi qu'aux stratégies de communication pour le Secrétariat et l'Académie. Winnie Carruth, une avocate anglaise, a rejoint l'Académie au cours de

l'automne 2008 pour gérer nos efforts en matière d'adhésion. En outre, le professeur Markus Gehring de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa apporte sa contribution à l'Académie de par son rôle au sein du comité sur la recherche.

Le bulletin

Le Secrétariat a produit deux bulletins complets au cours de l'exercice précédent. Outre la diffusion de mises à jour régulières sur les activités de l'Académie, le bulletin comporte des descriptifs des activités menées au sein des institutions membres et des renseignements sur les conférences à venir sur le droit et les politiques en matière environnementale et les livres récemment publiés sur ce sujet.

Le site Internet de l'Académie

Le site Internet de l'Académie est essentiel pour communiquer avec nos membres dans le monde entier. Au cours de l'exercice précédent, nous avons concentré nos efforts sur l'élaboration de nouvelles ressources sur le site, notamment une « bibliothèque de droit de l'environnement de la terre » mise à jour et la mise en place d'une banque de plans de cours sur le droit du climat et d'autres ressources connexes provenant d'un grand nombre de facultés de droit.

Des travaux ont également commencé pour donner une nouvelle apparence au site Internet qui doit être lancée à la mi-2009. Le nouveau site comprendra une plateforme proposant des services améliorés aux membres et diverses bases de données et ressources sur des thèmes liés au droit de l'environnement.

Visiteurs accueillis par l'Académie

Le Secrétariat a accueilli deux professeurs à l'Université d'Ottawa pour des périodes prolongées. En juillet 2008, la professeure Karen Bubna-Litic, de la University of Technology Sydney, était en résidence. Elle a achevé l'analyse de l'enquête de l'Académie sur l'enseignement et le renforcement des capacités et la rédaction d'un rapport sur le sujet, ainsi qu'un travail initial sur la trame de cours de l'Académie, « Enseigner aux enseignants ». Au début de l'année 2009, le professeur Imran Akram de l'Université du Punjab au Pakistan était en résidence pour une durée de deux mois. Au cours de cette période, il a entrepris l'analyse de l'enquête menée par l'Académie auprès de l'ensemble de ses membres au sujet de leurs intérêts de recherche, et la rédaction d'un rapport sur celle-ci.

Le nouvel éditeur de l'Académie de l'UICN : Edward Elgar

L'Académie a conclu un nouveau contrat d'édition avec Edward Elgar Publishing (R.-U.). L'entente permettra une nouvelle série de publications de l'Académie, dont le compte-rendu de son colloque annuel. Edward Elgar est un éditeur académique international de premier plan dans le domaine de l'économie, de la gestion, du droit, de l'environnement et des politiques publiques et sociales. Le compte-rendu de la conférence sur le droit des changements climatiques dans les

pays en développement sera le premier volume à être publié. En outre, les résultats du Colloque de l'Académie sur la conformité et le contrôle de l'application des règles environnementales, tenu à la Pace University, seront publiés au début de l'année 2010, suivis de près par le compte-rendu des colloques du Brésil et du Mexique. L'Académie est ravie d'avoir conclu ce nouveau contrat d'édition, notamment parce qu'il permettra aux professeurs des institutions membres de faire publier leurs écrits dans le cadre de la nouvelle série de publications de l'Académie.

Rapports avec l'UICN

La relation permanente entretenue par l'Académie avec l'UICN demeure une priorité importante. Au début de l'année 2009, le directeur général de cette dernière, Julia Marton-Lefèvre, a formellement prorogé l'accord de licence avec l'Académie pour une durée de deux ans.

L'Académie continue d'apprécier les occasions de collaboration avec le Centre de droit de l'environnement de l'UICN à Bonn et avec la Commission de droit de l'environnement de l'UICN, notamment en ce qui concerne les initiatives de recherche liées au programme en droit de l'environnement adopté pour 2008-2012 au cours du Congrès mondial de la conservation de l'UICN à la fin de l'année 2008. L'Académie était représentée par son président lors de cet important rassemblement international.

Rapport financier

Les états financiers de l'Académie pour l'exercice 2008-2009 (voir l'annexe I ci-après) détaillent les revenus et les dépenses de l'Académie et de son Secrétariat pour l'exercice financier se terminant au 30 avril 2009. Il convient de noter que des ententes budgétaires distinctes ont été maintenues pour les deux principales conférences tenues au cours de l'exercice précédent (la conférence sur le droit du climat tenue à Ottawa et le sixième colloque annuel tenu à Mexico) et pour les projets de recherche financés (par exemple, le projet sur les aires protégées). Le conseil d'administration a exprimé le souhait d'inclure à l'avenir des sommaires de l'ensemble des états des revenus et des dépenses, si les circonstances le permettent.

Un excédent d'exploitation de 21 317 \$ a été dégagé au cours de l'exercice 2008-2009, en conséquence directe d'une collecte fructueuse de revenus et de certaines restrictions sur les dépenses des deux principaux comités du conseil d'administration. Cet excédent a contribué à un report à nouveau bénéfique de 77 261 \$ pour l'exercice financier 2008-2009.

Reconnaissance de soutien financier

Le soutien financier des activités administratives de l'Académie de l'UICN et de son Secrétariat provient de sources diverses, notamment des cotisations annuelles, des subventions gouvernementales, des organismes de recherche et des organisations internationales. En outre, des fonds ont également été reçus de donateurs corporatifs et individuels.

L'Académie souhaite reconnaître les contributions financières de Ressources naturelles Canada, d'Hydro-Québec, ainsi que le soutien accordé à des projets en particulier par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). En outre, les cabinets d'avocats Heenan Blaikie, Bennett Jones et McLeod-Dixon ont soutenu les initiatives et les activités de l'Académie.

L'Académie est très reconnaissante envers la Faculté de droit et l'Université d'Ottawa pour le soutien important qu'elles lui procurent en permanence. Les doyens des facultés de droit, Bruce Feldthusen (common law) et Nathalie Des Rosiers (droit civil, jusqu'à mai 2009) et Stéphane Grammond (nommé en juin 2009 à titre de doyen de la section de droit civil) ont fait preuve d'un leadership exceptionnel pour le compte de l'Académie et lui ont permis d'obtenir un soutien financier direct ainsi qu'une aide en nature, sous la forme d'espaces à bureaux, d'installations de conférence, d'une administration en matière de finances et de ressources humaines et de ressources provenant des départements de communication et de développement des donateurs de l'Université.

Offre de dotation de l'Université d'Ottawa

Au milieu de l'année 2008, le président et recteur de l'Université, Gilles Patry, a accepté de fournir un financement de contrepartie, à hauteur de 1 million de dollars canadiens, pour constituer un fonds de dotation pour l'Académie. Le président actuel, l'honorable Allan Rock, a renouvelé et prorogé cette offre jusqu'au mois de septembre 2009. Le président Rock a déclaré : [TRADUCTION] « Je suis particulièrement conscient de l'importance du rôle que l'Académie peut continuer à jouer au niveau de la préparation de la nouvelle génération d'étudiants et de juristes, tant à l'échelle locale qu'au niveau international, en influençant de manière positive l'élaboration et la mise en œuvre futures de règles et de politiques environnementales à travers le monde ».

Annexe I : Résultats pour l'exercice financier du 1^{er} mai 2008 au 30 avril 2009

Revenu (dollars canadiens)	Clôture de l'exercice
Report au titre de l'exercice 2007-2008	55 944 \$
Cotisations et droits d'auteur provenant des publications	37 429 \$
Ressources naturelles Canada – Projet du réseau de connaissances	103 524 \$
Hydro Québec (par l'entremise de la section de droit civil)	15 000 \$
Soutien par l'entremise des doyens des facultés de droit	81 330 \$
Projet du cours relatif au droit du climat (cabinet d'avocats canadien)	5 000 \$
Levées de fonds Gestion du Secrétariat – Donateur anonyme ¹	20 000 \$
Revenu total	318 277 \$
Dépenses (dollars canadiens)	
Secrétariat	
Salaires ²	143 644 \$
Soutien administratif relatif aux finances et au site Internet	6 000 \$
Frais de déplacement et de logement pour les initiatives du Secrétariat	7 500 \$
Traduction	1 000 \$
Commercialisation et impression	8 500 \$
Bulletin	500 \$
Équipement de bureau, fournitures, télécommunications	9 073 \$
Réseau de connaissances sur les ressources naturelles ³	
Réunions et honoraires	34 000 \$
Visiteurs et intervenants	600 \$
Conseil d'administration	
Déplacements du président	8 599 \$
Réunions	2 000 \$
Conseil d'administration	
Déplacements du président	8 599 \$
Réunions	2 000 \$
Comité sur l'enseignement et le renforcement des capacités	
Réunions	1 000 \$
Déplacements	3 500 \$
Comité sur la recherche	
Réunions	500 \$
Soutien aux déplacements	2 600 \$
Soutien à la Conférence sur les changements climatiques dans les pays en développement ⁴	12 000 \$
Dépenses totales	241 016 \$
Bénéfice d'exploitation (report pour l'exercice 2009-10)	77 261 \$

¹ Un donateur anonyme a transmis 90 000 \$ au Secrétariat de l'Académie de l'UICN au début de l'Année 2009. Nous avons accumulé 20 000 \$ en 2008-2009.

² Les salaires comprennent ceux de la gestionnaire, de la coordinatrice chargée de l'administration et de la membricité, ainsi qu'une partie du salaire de l'ancien directeur.

³ Des coûts supplémentaires de gestion de projet sont compris dans la rubrique relative aux salaires du Secrétariat.

⁴ Cette conférence, gérée en vertu d'un budget distinct, a reçu un soutien financier de l'Académie.

Annexe II : Membres du Conseil d'administration de l'Académie de l'UICN, 2008-2009



Professeur Robert Fowler
Président
University of South Australia, Australie



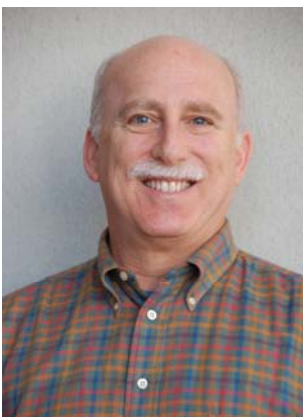
Professeur Gilberto Rincón
Président suppléant
Centre d'études sur le développement durable,
Colombie



Professeur Bharat H. Desai*
Jawaharlal Nehru University of India, Inde



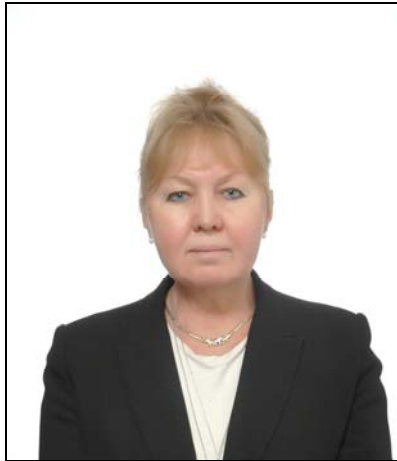
Dr. José Juan González Marquez**
Universidad Autonoma Metropolitana, Mexique



Professeur David Hodas
Widener University, États-Unis d'Amérique



Professor Michael Kidd
University of Kwazulu-Natal, Afrique du Sud



Professeure Irina O. Krasnova
Académie russe de justice, Russie



Professeure Lye Lin Heng
National University of Singapore, Singapour



Professeure Dr. Marjan Peeters
Université de Maastricht, Pays-Bas



Professeur Wang Xi*
Université Jiao Tong de Shanghai, Chine



Dr. Alejandro Iza

Chef du Programme en droit de
l'environnement de l'UICN
Directeur du Centre de droit de
l'environnement de l'UICN (membre de
droit) Allemagne



Dr. Sheila Abed de Zavala

Présidente de la Commission de droit de
l'environnement de l'UICN (membre de droit)
Paraguay



Professeur Yves Le Bouthillier

Directeur, Académie de droit de
l'environnement de l'UICN (membre de
droit)
Université d'Ottawa, Canada

*élus lors de l'élection partielle de janvier 2009

** vice-président depuis décembre 2008

Annexe III : Composition des comités

Comité sur l'enseignement et le développement des capacités - 2009

Karen Bubna-Litic, University of Technology Sydney, Australie (coprésidente)
Lye Lin Heng, National University of Singapore, Singapour (coprésidente)
José Juan González, Universidad Autónoma de México, Mexique
Rob Fowler, University of South Australia, Australie
Gilberto Rincon, Centre d'études sur le développement durable, Colombie
Loretta Feris, Université de Pretoria, Afrique du Sud
Mohammed Ladan, Ahmadu Bello University, Nigeria
Qin Tianbao, Université de Wuhan, Chine
Marjan Peeters, Université de Maastricht, Pays-Bas
Laode Syarif, Hasanuddin University, Indonésie
Brad Morse, Université d'Ottawa, Canada

Comité sur la recherche – 2009

Benjamin Richardson, Osgoode Hall, York University, Canada (coprésident)
Willemien du Plessis, North-West University, Afrique du Sud (coprésident)
Imran Akram, University Law College Punjab, Pakistan
Caroline Foster, University of Auckland, Nouvelle-Zélande
Markus Gehring, Université d'Ottawa, Canada
Louis Kotze, North-West University, Afrique du Sud
Zen Makuch, Imperial College, Royaume-Uni
Melissa Powers, Lewis & Clark University, États-Unis d'Amérique
Solange Teles da Silva, Unisantos, Amazon State University, Brésil
Wang Xi, Université Jiao Tong de Shanghai, Chine

Comité éditorial de la revue électronique de l'Académie de l'UICN - 2009

Karen Morrow, University of Swansea, Royaume-Uni (coprésidente)
Alexander (Sandy) Paterson, University of Cape Town, Afrique du Sud (coprésident)
Jacqueline McNamara, University of Maryland, États-Unis d'Amérique
Francesco Sindico, University of Surrey, Royaume-Uni
Paul Martin, University of New England, Australie
Tianbao Qin, Université de Wuhan, Chine

Annexe IV : Institutions membres de l'Académie de droit de l'environnement de l'UICN

AFRIQUE

Université d'Addis Ababa, Éthiopie
Ahmadu Bello University, Nigeria
University of Botswana, Botswana
University of Cape Town, Afrique du Sud
University of KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
Makerere University, Ouganda
University of Namibia, Namibie
University of Nairobi, Kenya
North-West University, Afrique du Sud
Obafemi Awolowo University, Nigeria
University of Pretoria, Afrique du Sud
Tumaini University à Iringa, Tanzanie
University of Witwatersrand, Afrique du Sud

MÉSO-AMÉRIQUE

Université du Costa Rica, Costa Rica
Instituto Mexicano de Investigaciones En Derecho Ambiental, A.C, Mexique
Académie mexicaine de droit de l'environnement, Universidad Nacional Autónoma de México, Mexique
Universidad Autonoma Metropolitana, Mexique

AMÉRIQUE LATINE

Law for a Green Planet Institute, Brésil
Centre d'études sur le développement durable, Colombie
Universidade Federale de Santa Catarina, Brésil
Federal University of Rio Grande do Sul UFRGS, Brésil
Universidade do Vale do Itajai, Univali, Brésil
Universidade do Estado do Amazonas, Brésil
Universidade Federal do Pará, Brésil

ASIE DU NORD

Université de Chongqing
Central South University of Forestry and Technology, Chine
East China University of Science & Technology, Chine
The Chinese University of Hong Kong, ZAS de Chine
Université normale de Hunan, Chine
Université de Jilin, Chine
Université de sciences et de technologie de Kunming, Chine
Université de politique et de droit du Nord-Ouest, Chine
Ocean University of China, Chine
Faculté de droit, Université Renmin de Chine, Chine
Faculté de droit de l'Université Sun Yat-Sen, Chine
Université Jiao Tong de Shanghai, Chine

Université de science politique et de droit du Sud-Ouest, Chine
Université de Wuhan, Chine
Université d'économie et de droit de Zhongnan, Chine

ASIE DU SUD-EST

Université Catholique Atmajaya, Indonésie
Université Hasanuddin, Indonésie
National University of Singapore, Singapour

ASIE DE L'OUEST

Hidayatullah National Law University, Inde
Jawaharlal Nehru University, Inde
National Law School of India University, Inde
University of the Punjab, Pakistan
Université Tribhuvan, Népal
Université du Koweït, Koweït

AMÉRIQUE DU NORD ET CARAÏBES

University of British Columbia, Canada
Dalhousie University, Canada
University of Denver Sturm College of Law, États-Unis d'Amérique
Florida Coastal School of Law, États-Unis d'Amérique
Florida State University, États-Unis d'Amérique
George Washington University Law School, États-Unis d'Amérique
University of Houston Law Center, États-Unis d'Amérique
Indiana University – Indianapolis, School of Law, États-Unis d'Amérique
Lewis & Clark Law School, États-Unis d'Amérique
University of Maryland, États-Unis d'Amérique
Michigan State University, États-Unis d'Amérique
University of New Mexico, États-Unis d'Amérique
Pace Law School, États-Unis d'Amérique
University of Oregon, États-Unis d'Amérique
Université d'Ottawa, Canada
University of Richmond, États-Unis d'Amérique
University of Seattle, États-Unis d'Amérique
University of Texas School of Law, États-Unis d'Amérique
Vermont Law School, États-Unis d'Amérique
Widener University, États-Unis d'Amérique
Willamette University, États-Unis d'Amérique
Yale University, États-Unis d'Amérique
York University, Osgoode Hall Law School, Canada

OCÉANIE

University of Auckland, Nouvelle-Zélande
Macquarie University, Australie
Monash University, Australie
University of New England, Australie
University of South Australia, Australie

University of the South Pacific, Vanuatu et Fidji
University of Sydney, Australie
University of Technology Sydney, Australie
Queensland University of Technology, Australie

EUROPE DE L'OUEST

Université Paul Cézanne, Aix-Marseille, France
Université d'Amsterdam, Pays-Bas
Université Charles, République tchèque
Université de Copenhague, Danemark
University of Dundee, Écosse, Royaume-Uni
Université de Ghent, Belgique
Université de Groningen, Pays-Bas
Université d'Helsinki, Finlande
Imperial College London, Royaume-Uni
Université catholique de Louvain, Belgique
University Lusiada do Porto, Portugal
Université de Maastricht, Pays-Bas
Université de Malte, Malte
University of Nottingham, Royaume-Uni
Université d'Oslo, Norvège
Université Roviro i Virgili, Espagne
University of Surrey, Royaume-Uni
University of Sussex, Royaume-Uni
Swansea University, Royaume-Uni
Université de Tilburg, Pays-Bas
Universita degli Studi di Trento, Italie
Université d'Utrecht, Pays-Bas
Universidad de Valencia, Espagne

EUROPE DE L'EST ET ASIE CENTRALE

Académie nationale de droit de Moscou, Russie
Académie russe de justice, Russie



Secrétariat



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

